

La constitution

Une voix: C'est ce qu'ont fait les dix premiers ministres provinciaux.

M. Simmons: Je parlerai des dix premiers ministres provinciaux un peu plus tard. Je voudrais pour l'instant parler de certaines des observations faites par mon bon ami de Yellowhead, dont l'autorité risque fort d'être contestée en février. Dans l'Ouest, on l'appelle l'éléphant blanc de Yellowhead. Je voudrais revenir sur certaines des questions qui le préoccupaient hier. Comment a-t-il réagi à notre geste? Nous avons dit: «Voici un document de travail. Travaillez-y, mettez-le au point et rapportez-nous quelque chose que nous pourrions présenter à Westminster pour ramener notre constitution au Canada, là où elle devrait être.» Comment a-t-il réagi? Le chef de l'opposition comme d'habitude a professé son grand amour pour le Parlement. Son gouvernement disait qu'il voulait augmenter le nombre de comités. Quelle a été sa réaction quand le gouvernement a proposé de faire rédiger une adresse par un comité parlementaire au lieu de le forcer à accepter quelque chose contre son gré? Ce bon vieil éléphant blanc a essayé de noyer le poisson. Le chef de l'opposition avait l'habitude de se prétendre gauchiste, conservateur rouge. Maintenant, sa spécialité c'est de noyer le poisson... rouge. Le comité mixte que le gouvernement a proposé de former serait chargé d'étudier un projet d'adresse à la reine. On lui demanderait de décider sous quelle forme cette adresse devrait être rédigée. Autrement dit, le Parlement demanderait au comité mixte de rédiger, en se basant sur un document de travail, la version définitive de l'adresse qui sera présentée à la reine, à condition que la Chambre accepte cette adresse sans la modifier. Les députés d'en face, surtout le chef de l'opposition, prétendent que nous ne pourrions pas modifier le projet d'adresse. Le fait est que l'adresse n'a pas encore sur papier sa forme définitive. C'est le comité qui la lui donnera. Le gouvernement soumettra sûrement ses idées au comité. C'est notre droit et notre devoir. Ces idées seront sûrement celles que contient le document dont il est question dans la motion. Les membres du comité ne manqueront certainement pas d'en proposer d'autres, peut-être sous la forme d'amendements aux motions. Il se peut même que des ministériels aient des amendements à proposer. Je ne sais pas. Nous ne pouvons ni ne voulons le prédire. Nous voulons que l'adresse à Sa Majesté réalise les objectifs généraux que le premier ministre a énoncés publiquement et qui sont bien insérés dans la résolution et le document qui l'accompagne. C'est le plus beau poisson rouge de l'éléphant blanc.

● (2150)

Nous l'avons ensuite entendu dire que le comité projeté devrait parcourir le pays. Les députés ne devraient pas oublier qu'il y a 53 ans que des groupes d'étude parcourent le pays à ce sujet. Je ne crois pas que nous soyons mal renseignés, que nous manquions d'idées ou que nous n'en n'échangions pas suffisamment à ce sujet. On nous demande en ce moment de nous décider sur l'ensemble de données, sur les parcelles de vérité que nous voulons inscrire, afin que nous puissions ensuite expédier la motion en Angleterre et obtenir la réponse que nous souhaitons tous ardemment. Nous avons déjà suffisamment voyagé de région en région. Il n'y a plus lieu de nous déplacer. Nous l'avons fait pendant 53 ans. Il est temps maintenant de nous mettre ensemble et d'arrêter notre choix. C'est la deuxième fois qu'il essaie de brouiller les pistes. Il veut un cirque ambulante. A cela, j'oppose un non catégorique.

Ensuite, le chef de l'opposition (M. Clark) se plaint des délais. Combien de temps nous faut-il, après 53 ans, pour arriver à un consensus pour lequel nous ne manquons pas de renseignements et non plus de participation? Le chef de l'opposition aborde ensuite la question du quorum. J'ai énuméré trois ou quatre objections formulées par le député contre la résolution et la façon dont elle nous a été présentée. Mais j'en viens maintenant à ce qui a dû être son moment de gloire. Toutes les objections que je vous ai exposées étaient, à mon avis, simplement préliminaires. Il se préparait à aborder le vif du sujet. Mais maintenant qu'il est saisi de la question, monsieur l'Orateur, voilà qu'il la trouve superflue. Il se dit des plus outragés. Voilà. Il n'y a vraiment rien eu de plus vil jusqu'ici. Il se tenait là avec sa mâchoire pendante, avec ce regard pénétrant mais sans la lueur d'intelligence d'un Diefenbaker, projetant l'apparence de celui qui comprend ce dont il parle. Eh bien, de quoi parlait-il au juste? A quoi s'opposait-il à propos du quorum? Le chef de l'opposition a-t-il enfin fini par tomber sur la vérité qu'il cherchait toutes ces années durant, sur l'évidence même qui jusqu'à présent lui avait échappé, à savoir que nous constituons un groupe de gredins et de polissons parlementaires? A-t-il enfin découvert qu'il a entre les mains ce dont il a toujours eu besoin pour nous acculer au pied du mur? Sans aucun doute, si l'on en juge par ses sophismes agités d'hier, il est sans aucun doute sur le point d'assurer notre défaite totale. Mais, au fait, à propos de quoi s'agit-il tant? A quoi s'oppose-t-il? Je vais vous le dire. Ne se rend-t-il pas compte que l'article auquel il s'oppose est tiré textuellement, mot pour mot, non pas de l'esprit du ministre de la Justice (M. Chrétien) ou du premier ministre (M. Trudeau), non pas non plus de l'esprit du député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall), si cela se révélait possible...

Des voix: Oh, oh!

M. Simmons: Non, monsieur l'Orateur. C'est le libellé même des dispositions du Règlement qui prévoient la création de comités spéciaux mixtes. Le député ne lit-il pas les règles qui le gouvernent ici même? C'est le libellé même de notre Règlement au sujet de l'établissement de comités mixtes de la Chambre et du Sénat. Voilà à quoi se résume la question, monsieur l'Orateur. C'est à ce propos que le chef de l'opposition a induit en erreur le public canadien. Et il s'imagine qu'on lui fera confiance après février. Il aura de la difficulté à se maintenir jusqu'en février.

Des voix: Oh!

M. Simmons: Nous pourrions commenter bien davantage les propos du chef de l'opposition. En fait, il devrait cesser de regarder en arrière et commencer à regarder droit devant. C'est seulement ainsi qu'il pourra entrevoir l'avenir de notre pays et comprendre l'esprit qui a présidé à la rédaction du document que nous avons devant nous. S'il poursuit dans la même voie, monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition ne pourra voir que le président de la Iron Ore Company of Canada, où qu'il se tourne. Il n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Que personne dans cette enceinte, que personne dans tout le pays ne s'imagine un moment que je n'ai aucune compassion pour le très honorable représentant de Yellowhead. Je déborde de sympathie pour lui. J'ai vraiment pitié de lui. Son sort mérite la pitié de tous. Et c'est justement ce qu'il obtient.